## Acte portant concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture

Le maire de la commune de ...... (compléter),

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2223-13 à L. 2223-16,

Vu la délibération du …. donnant délégation en matière …

Vu la délibération …(tarif, durée …)

Vu la demande présentée par ...... (civilité) ...... (noms, prénoms et domicile) tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal ….

Arrête/ou décide

## Article 1er

Il est accordé à compter du ...... (compléter), dans le cimetière communal, au nom du (des) demandeur(s) susvisé(s) et à l'effet d'y fonder la sépulture indiquée ci-dessus, une concession temporaire (ou : trentenaire ou : cinquantenaire ou : perpétuelle) d'une superficie de ...... (compléter : au minimum 2 m2) m2.

## Article 2

Ce terrain est concédé à titre de concession nouvelle située dans la section ...... (compléter), répertoriée sous le n° ...... (compléter).

## Options : CHOISIR *suivant le cas*

1. La concession est une concession individuelle pour : …………..
2. La concession est une concession collective (lister les personnes admises à être inhumées)
3. La concession est une concession familiale ; la concession familiale a vocation à recevoir le corps du concessionnaire, ceux de son conjoint, de ses successeurs, de ses ascendants, de ses alliés et enfants adoptifs, voire les corps de personnes unies au concessionnaire par des liens particuliers d’affection. (Lister les exclusions le cas échéant)

## Article 3

La concession est accordée moyennant la somme totale de ...... (compléter) euros qui a été intégralement versée dans la caisse du receveur municipal suivant quittance n° ...... (compléter), du ...... (date du versement).

A défaut de paiement effectif de cette redevance, la concession ne sera pas effective.

**Article 4**

La concession arrivera à échéance le ….. A ce terme et jusqu’à N+2 , le titulaire ou ses ayants droit auront la possibilité de renouveler ou non la concession. A l’issue de ce délai la concession redeviendra propriété de la commune de …. qui procédera à l’inhumation dans l’ossuaire

OU

à la crémation des restes exhumés en l’absence d’opposition/ Suivi d’une dispersion ou d’un placement à l’ossuaire

## *Article**5*

*Les droits d’enregistrement du présent arrêté sont à la charge du titulaire de la concession.*

## Article 6

Un exemplaire du présent acte est conservé à la mairie, un exemplaire est remis au(x) concessionnaire(s) et un exemplaire est transmis au comptable public

Fait à ...... (compléter), le ...... (dater).

Le maire Le (s) titulaire(s)

*(Signature et sceau).* (Signature(s))

Enregistré à ...... (compléter), le ...... (dater),

Le receveur,

*(Signature).*

Annexe : règlement du cimetière